

L'an deux mille vingt, le 24 septembre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle polyvalente à Brassac-les-Mines (63570), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Date de convocation : 18 septembre 2020

Date d'affichage du compte-rendu : 1^{er} octobre 2020

Secrétaire de séance : Pierre SERRA

Rapporteur : Graziella BRUNETTI

Nombre de conseillers

En exercice : 120

Présents : 108

- Titulaires : 102

- Suppléants : 6

Absents ayant donné pouvoir : 8

Absents excusés : 4

Votants : 116

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (108)

AIGOUY Thierry	DUBESSY Florence	MONTMORY Dominique
ALBARET Christophe	DUBOST Philippe	NICOLLET Michel
PELISSIER Didier (S)	DUTHEIL Nathalie	NUÑEZ-ORTIN Aurélie
ARCHIMBAUD Guy	FANJUL José	PAGESSE Pierre
ARNAULT Lionel	FERRARIS Nathalie	PELISSIER Patrick
MERCIER Pascal (S)	FERREIRA Fernando	LEBAIN Jehanne (S)
BARDY André	FOUCAULT Marie-Françoise	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARRAUD Bertrand	MAISONNEUVE Alain (S)	PETEILH Sandra
BARTHOMEUF Serge	GARNAVAULT Philippe	PILLON Stéphane
BASTIEN Gérard	GAUDRIAULT Damien	
	GILBERT Odile	
	GONTHIER Emmanuel	PRADIER Laurent
BERTHELOT Pascal	GOUSSARD Bérengère	PRUNIER Jean-Pierre
BESSEYRE Fabien		PUECH David
BESSON Jean-Louis	GREGOIRE Nathalie	RAVEL Pierre
BCEUF Nicole	GUILLAUME Julien	RKINA Mohammed
BOISTARD Philippe	HERBST Nadine	GOMEZ Jean-Marc (S)
BOURG François	HOSMALIN Marc	
	JAFFEUX Ophélie	ROUX Bernard
BRUN Pascale	JAFFEUX Sébastien	RYCKEBOER Christian
BRUNEL Séverine	JAMON Marc (voix consultative)	SABATIER Gilles
BRUNETTI Graziella	JEANMOUGIN Isabelle	
CHABAUD Christelle	KINDT Patrick	SAUVANT Jean-Pierre
CHABRILLAT Frédéric	LABUSSIÈRE Jean-Marc	
CHALLET Vincent	LAGARDE Maguy	SCHUMACHER Emilie
SERMAGE André (S)	LAMOUREUX Jean-François	SERRA Pierre
CHASSANG Jean-Pierre	LAVILLE Philippe	SUIDUREAU Carine
COLLET Jean-Pierre	LE MARREC Laurys	SUTY Lionel
CORRE Jean-Marie	LEGENDRE Denis	TEZENAS Olivier
CORREIA Emmanuel	LENEGRE Jean-Louis	THERME Jacques
COSTE Yves	LEROY Véronique	THEVENET Emilie
COSTON David	LIGNIERE Frédéric	TINET Georges
COSTON Marie	LIVET Bertrand	TOURLONIAS Vincent
COUDUN Valérie		TREHIN Anne-Marie
CREGUT François	MAHINC Didier	TRILLEAUD Eric
CROZE Yves-Serge	MALORON Annie	VARISCHETTI Martine
DABERT Jean-Claude	MARIANY Marie-Line	VEZON Christophe
DENAIVES Catherine	MASSARDIER Marie-Laure	WALTER Christian
	MEALLET Roger-Jean	ZANIN Nathalie
DESVIGNES Jean	MERLEN Bernard	
	METEIGNIER Stéphane	

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (6) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; BARBET Laurent (MERCIER Pascal) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain) ; PELLEGRINELLI Christophe (LEBAIN Jehanne) ; ROCHE Roger (GOMEZ Jean-Marc) ;

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (8) ADMIRAT Nadine à KINDT Patrick ; BERNARD Jean-Paul à RAVEL Pierre ; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à BŒUF Nicole ; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean ; MOREL Jacques à LENEGRE Jean-Louis ; POJOLAT Marie à PILLON Stéphane ; SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine ;

ABSENTS EXCUSES : (4) DRUELLE Jean-Claude ; GOYON Guy ; ROCHETTE Christophe ; SAUX Marie-Pierre ;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Les membres du conseil communautaire ont créé, par délibération du même jour, la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) et fixé à 8 le nombre de délégués titulaires dont 6 délégués issus du conseil communautaire et à 6 le nombre de délégués suppléants.

❖ Règles d'élections des membres de la CCSPL

Il est convenu que l'élection des membres de la CCSPL se déroulent selon les modalités suivantes :

- Représentation proportionnelle au plus fort reste,
- Scrutin secret par voie électronique.

Après appel à candidature, il est proposé la liste des membres suivants :

Liste 1 :

8 TITULAIRES (dont 6 issus du conseil communautaire)	6 SUPPLEANTS
COSTON David	LABUSSIÈRE Jean-Marc
BRUNETTI Graziella	ARNAULT Lionel
COLLET Jean-Pierre	DUBESSY Florence
VARISCHETTI Martine	RYCKEBOER Christian
THERME Jacques	LAGARDE Maguy
BARTHOMEUF Serge	FOUCAULT Marie-Françoise

Liste 2 :

8 TITULAIRES (dont 6 issus du conseil communautaire)	6 SUPPLEANTS
RAVEL Pierre	LE MARREC Laurys
TINET Georges	PELISSIER Patrick
COSTE Yves	GONTHIER Emmanuel
LEROY Véronique	ZANIN Nathalie

ENTENDU le rapport de présentation ;

Il est procédé à la désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux à scrutin secret par vote électronique.

Il est ensuite procédé au dépouillement du scrutin :

a. Droits de vote enregistrés dans le logiciel	120
b. Absents excusés	4
c. Nombre de votants (présents + pouvoirs)	116
d. Votes nuls ou blancs	5
e. Abstentions	0
f. Suffrages exprimés (c-d-e)	111
g. Sièges à pourvoir (6 titulaires et 6 suppléants)	6
h. Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir)	18,5

	Voix	Attribution au quotient	Sièges attribués	Plus fort reste = Nb voix – (siège obtenu X quotient)	Sièges attribués sur les restes	Total des sièges attribués
Liste 1	67	18,5	3	$67 - (3 \times 18,5) = 11,5$	1	4
Liste 2	44	18,5	2	$44 - (2 \times 18,5) = 7$	0	2

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2020 ;

VU la délibération n° 2020-01-32 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 18 février 2020 portant sur la définition des modalités de la dématérialisation des dossiers assemblées ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

VU la délibération n° 2020/04/08-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 24 septembre 2020 portant sur la création et les principes orientant la composition de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) ;

CONSIDÉRANT que pour la commune d'Esteil une délégation spéciale a été mise en place par le préfet faute de candidat aux élections municipales ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la délégation spéciale mise en place pour la commune d'Esteil, le Président de cette délégation ne peut avoir voix délibérative et qu'à ce titre le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire comprend 120 délégués au lieu de 121 initialement ;

CONSIDÉRANT que la commission consultative des services publics locaux est obligatoire pour les EPCI dont le nombre d'habitants est supérieur à 50 000 habitants ;

CONSIDÉRANT que cette commission est présidée par le président de la communauté d'agglomération et qu'elle comprend des membres du conseil communautaire désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par le conseil communautaire ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil communautaire ont fixé à 8 le nombre de délégués titulaires dont 6 issus du conseil communautaire, et à 6 le nombre de délégués suppléants ;

CONSIDÉRANT les opérations de vote ;

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES LE BON DEROULE DES OPERATIONS DE VOTE ET COMPTE-TENU DES RESULTATS DU SCRUTIN :

- De désigner les membres titulaires et suppléants au sein de la CCSPL selon les modalités définies ci-dessus et comme suit :

8 TITULAIRES (dont 6 issus du conseil communautaire)	6 SUPPLEANTS
COSTON David	LABUSSIÈRE Jean-Marc
BRUNETTI Graziella	ARNAULT Lionel
COLLET Jean-Pierre	DUBESSY Florence
VARISCHETTI Martine	RYCKEBOER Christian
RAVEL Pierre	LE MARREC Laurys
TINET Georges	PELISSIER Patrick
UFC que choisir	
Ligue des Droits de l'Homme	

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 01/10/2020

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 01/10/2020